

TITRE D'EMPLOI	3465 - Navigateur(trice) de services pour usagers autochtones (Travailleur ou travailleuse de quartier ou de secteur)
NUMÉRO DU POSTE	À confirmer
LIBELLÉ	Personne qui participe à l'identification des besoins du milieu, informe et réfère les usagers aux ressources appropriées. À titre informatif, veuillez consulter la description de poste ci-jointe
SYNDICAT	CSN
STATUT	Temps complet, temporaire avec possibilité de prolongation et de permanence
QUART DE TRAVAIL	Jour
RÉMUNÉRATION	Selon l'échelle salariale en vigueur
PÉRIODE D'AFFICHAGE	20 septembre au 4 octobre 2022
DIRECTION	Bureau de la présidence-direction générale
QUALIFICATIONS REQUISES	Doit détenir un diplôme d'études secondaires Doit détenir un permis de conduire valide et sans restriction Bilinguisme obligatoire (anglais et/ou langue associée aux Premières Nations)
PORT D'ATTACHE	Val-d'Or
INSCRIPTION	Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 4 octobre 2022 à 16 h à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques à l'adresse suivante : 08.candidatures@ssss.gouv.qc.ca . À titre informatif, seules les candidatures répondant aux exigences du poste seront contactées en entrevue.

DESCRIPTION DE POSTE

1. IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

- 1.1 Titre d'emploi** : 3465 - Navigateur(trice) de services pour usagers autochtones
(Travailleur ou travailleuse de quartier ou de secteur)
- 1.2 Direction** : Bureau de la présidence-direction générale
- 1.3 Supérieur immédiat** : Adjointe à la PDG – affaires publiques et relations avec les médias

2. LIBELLÉ DE LA NOMENCLATURE

Personne qui participe à l'identification des besoins du milieu, informe et réfère les usagers aux ressources appropriées.

3. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Joignez une équipe dédiée à la sécurisation culturelle au sein du bureau de la Présidence-direction générale afin d'œuvrer et faire la différence. Vous pourrez compter sur des collègues engagés envers la communauté, pour lesquels l'innovation, la proximité et la capacité d'adaptation sont des atouts qui vous permettront de vivre une expérience professionnelle enrichissante. Forte de 7 communautés anicinabe et de sa proximité avec le Nord-du-Québec la présence des peuples autochtones vivant au sein d'une communauté ou en milieu urbain constitue une très grande richesse pour l'Abitibi-Témiscamingue. De par cette réalité, plusieurs personnes issues des Premières Nations et Inuit ont recours à des soins de santé et de services sociaux offerts par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le navigateur de services - Premières Nations soutient et accompagne les patients dans leur parcours de soins et dans une perspective de sécurisation culturelle :

- En leur offrant un soutien culturel et émotionnel;
- En jouant le rôle d'interprètes culturels permettant à la fois aux patients, aux intervenants de la santé et des services sociaux et aux professionnels de la santé de partager une meilleure compréhension de leurs attentes et de leurs interventions respectives.

Il favorise la confiance des usagers à l'égard des professionnels du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue avec lesquels il doit interagir ainsi que la confiance à l'égard des soins et des services qui leur sont proposés. Pour ce faire, il s'assure notamment de leur compréhension des informations concernant leur état de santé ainsi que des soins et services offerts. Le navigateur de services - Premières Nations peut aussi les informer des ressources, des programmes et des services disponibles en cette matière. Son rôle s'exerce au sein de l'organisation des services. Ainsi, le navigateur de services - Premières Nations collabore avec les membres de l'équipe de soins pour faciliter la prise en charge des usagers. Sa présence et son apport facilitent les communications entre les usagers autochtones et le personnel soignant, contribuant ainsi à soutenir la coordination des soins et la juste compréhension des différentes interventions et des traitements offerts à la personne autochtone.

4. FONCTIONS SPÉCIFIQUES

Le mandat du navigateur de services est d'accompagner les usagers issus des Premières Nations et Inuit ayant besoin de soutien pour comprendre les informations partagées par les professionnels de la santé. Le soutien permet aux usagers et aux professionnels de la santé de communiquer en tenant compte de la langue privilégiée par les usagers ainsi que des enjeux liés aux codes culturels.

4.1 Volet soutien des usagers

- Se présenter en tant qu'agent de liaison Premières Nations;
- Accueillir et informer les usagers de son rôle;
- Proposer son soutien, en veillant à obtenir le consentement éclairé des usagers;
- Diriger les usagers vers les ressources de l'Établissement, en validant l'information auprès des personnes ressources de l'Accueil-Analyse-Orientation-Référence (AAOR).

4.2 Volet support auprès des professionnels de l'Établissement

- Recevoir les requêtes de services en provenance des employés et médecins de l'Établissement;
- Transmettre aux professionnels de la santé l'information concernant les besoins des usagers issus des Premières Nations, lorsque les usagers en font la demande;
- Assurer une présence au sein des établissements selon l'horaire prévu.

4.3 Volet de collaboration avec les partenaires concernés

- Recevoir les demandes de services pour accompagnement et liaison des partenaires concernés;
- Diriger les usagers vers les ressources adéquates, en validant l'information auprès des personnes ressources de l'Établissement.

4.4 Volet promotion et communication

- Promouvoir l'offre de services au sein des établissements de la MRC de la Vallée-de-l'Or et des partenaires concernées à l'aide du matériel et des outils requis;
- Utiliser les outils de communication élaborés par l'équipe des communications de l'Établissement;
- Mettre en œuvre les activités de communication définies par l'Établissement;
- Transmettre à l'équipe des communications de l'Établissement les demandes médias qui sont adressées.

5. EXIGENCES REQUISES

5.1 Formation académique

- Doit détenir un diplôme d'études secondaires

5.2 Particularités du poste

- Bilinguisme obligatoire – anglais et/ou langue associée aux Premières Nations;
- Doit détenir un permis de conduire valide et sans restriction, car elle peut être appelée à se déplacer sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or dans le cadre de ses fonctions;

- Le bureau est à l'hôpital de Val d'Or. Des rencontres en mode virtuel peuvent contribuer à assurer une présence dans l'ensemble des établissements.

6. Profil recherché

- Candidat membre des Premières Nations.

7. HABILITÉS ET APTITUDES ATTENDUES

- Communication interpersonnelle;
- Autonomie;
- Travail d'équipe.

8. GESTION DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

La personne s'engage fermement à la réalisation de sa fonction, à cet égard, elle :

- Détermine ses objectifs personnels;
- Prend les moyens pour maintenir à jour ses connaissances et ses compétences;
- Présente des attitudes et des comportements conformes à l'éthique professionnelle;
- Identifie et informe son supérieur immédiat de ses besoins de formation, de perfectionnement et de mise à jour de sa pratique professionnelle;
- Étudie, comprend et intègre sa description et son profil de poste;
- S'autoévalue par rapport au profil de son poste;
- Participe à son appréciation de la contribution personnelle avec son supérieur;
- Fournit une présence ponctuelle et assidue en respect de son horaire de travail.

9. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

a. Application de la législation en santé et sécurité au travail et des méthodes de travail reconnues comme sécuritaires au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

- Adopte des méthodes de travail conformes aux législations sur la santé et la sécurité au travail et conforme à la politique Santé et sécurité au travail.

b. Élimination du danger à la source

- Informe le supérieur immédiat de toute source potentielle de danger reliée à l'utilisation d'équipement ou à la pratique de méthode de travail;
- Rapporte fidèlement tout incident ou tout accident de travail.

c. Utilisation rationnelle des équipements et du matériel

- Connaît le fonctionnement des équipements utilisés et évite le gaspillage.

10. SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES RÉSIDENTS

- S'implique et participe dans la démarche d'amélioration continue d'Agrement Canada;

- Respecte et applique des consignes relatives à la sécurité des usagers et résidents;
- Respecte les différentes politiques, procédures et règlements relatifs à la sécurité des usagers et résidents;
- Participe aux activités de formation/information relatives à la sécurité des usagers et résidents;
- Exécute toutes autres activités reliées à la sécurité des usagers ou résidents.

DRHCAJ/2022-05-02